

Les responsabilités éthiques du chercheur



En congé
scientifique



Adrian Bangerter

Compétences scientifiques et professionnelles en psychologie du travail
et des organisations

Les responsabilités éthiques du/de la psychologue (recherche, plagiat)

Franziska Tschan – basé sur Bangerter 2018

Compétences scientifiques et professionnelles en psychologie du travail
et des organisations

Balliniari

Poubelle

Mon cousin

Aperçu

- Éthique recherche et traitement
 - Quelques exemples et historique
 - Code déontologique pour les psychologues de la Société Suisse de Psychologie
 - Consentement éclairé
 - Supercherie
 - Anonymat et confidentialité
 - Aspects éthiques de la méthodologie
 - Commission d'éthique de la recherche
- Plagiat
 - Qu'est-ce que le plagiat?
 - Les conséquences d'un plagiat
 - Comment éviter de plagier?

Bathroom Behavior and Human Dignity

Gerald P. Koocher
Harvard Medical School



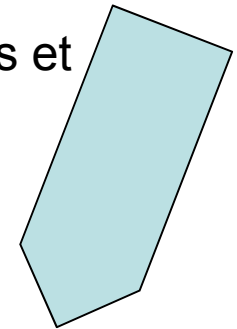
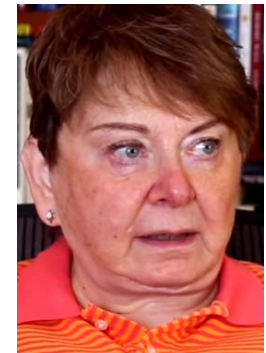
- Discussion d'une étude expérimentale de terrain (Middlemist et al., 1976):
 - Hommes qui entrent et se dirigent vers un urinoire sont observés depuis une cabine de toilette avec un périscope; le retard et la persistance de la miction sont mesurés
 - Conditions expérimentales:
 - Seul
 - Confrère urinal à côté
 - Confrère urinal avec espace
 - Objectif de la recherche: Montrer qu'une violation de l'espace personnel a des effets physiologiques dû à "arousal"
- Que pensez-vous?

U.S. Public Health Service Syphilis Study at Tuskegee



reporter.com/pictures/1997/08/089tude_de_Tuskegee_sur_la_syphilis

- 1932-1972 aux EU, étude médicale (publique)
- Objectif: Observer les effets d'une syphilis non-traitée
- Participant.e.s (tous noirs, pauvres)
 - n'étaient pas informé.e.s de l'étude
 - n'étaient pas informé.e.s de leur maladie "mauvais sang"
 - n'étaient pas informé.e.s que l'étude se poursuivrait jusqu'à leur mort
 - Avant que la pénicilline ne devienne la méthode standard pour traiter syphilis (1947) le traitement contre la syphilis était dangereux (et on pouvait se poser la question du non-traitement); les participant.e.s n'ont pas été traité.e.s
 - Syphilis non-traitée mène à des problèmes neurologiques, douleurs et mort
 - Une journaliste Jane Heller a fait un article là-dessus ...
 - 1997: Président Clinton présente ses excuses au nom de la nation



Historique

- Suite à des atrocités des médecins Nazi: Nuremberg Code (1947)
- Déclaration of Helsinki (1964) (Medical Council), dernière révision 2013
- Belmont Report (1979) principes pour la recherche avec humains
- Suisse: loi sur la psychologie; code déontologique SSP; FSP; commissions éthiques (locales, cantonales, fédérale)
- Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain

935.81

développer tout | vue par article | fermer tout | 

Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie* 1

(Loi sur les professions de la psychologie, LPsy)

du 18 mars 2011 (Etat le 1^{er} janvier 2018)

- <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20091366/index.html>
 - a. garantir la protection de la santé;
 - b. protéger les personnes qui recourent à des prestations dans le domaine de la psychologie contre les actes visant à les tromper et à les induire en erreur.

Code déontologique de la fédération Suisse de Psychologie



<https://www.psychologie.ch/fr/droit-et-qualite-au-travail/deontologie-et-qualite>

En tant que spécialistes de tout ce qui touche au psychisme humain, les psychologues assument une responsabilité particulière à l'égard des personnes qui leurs sont confiées. Ces dernières doivent être conseillées et accompagnées selon les principes déontologiques en vigueur.

Depuis l'entrée en vigueur de la LPsy, tous les psychologues sont astreints au secret professionnel selon le Code pénal suisse. Cette obligation s'applique à toutes leurs activités professionnelles et à tout contrat de travail.

https://www.psychologie.ch/sites/default/files/media-files/2019-07/rz_19fsp_berufsordnung_4sprachig_web_0.pdf

Code déontologique



http://www.psyweb.ch/sites/default/files/public/pdf/Code_deontologique.pdf

Donc:

Téléchargez.

Lisez.

Discutez.

[http://www.psyweb.ch/sites/default/files/
public/pdf/Code_deontologique.pdf](http://www.psyweb.ch/sites/default/files/public/pdf/Code_deontologique.pdf)

810.30

développer tout | vue par article | fermer tout | 

Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain

(Loi relative à la recherche sur l'être humain, LRH)

du 30 septembre 2011 (Etat le 1^{er} janvier 2014)

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu l'art. 118b, al. 1, de la Constitution¹, vu le message du Conseil fédéral du 21 octobre 2009²,

- <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20061313/index.html>

Recherche éthique (I)

- Ça s'applique à toutes les recherches psychologiques (mémoire, séminaires etc.)
- Principes de base pour mener une recherche avec humains:
 - Dignité, intégrité
 - Bien-être
 - Autodétermination

- Planifier une recherche en accordance avec les principes éthiques
- Check éthique: Commission éthique (parlez avec votre prof)
- Consentement éclairé obligatoire
- Supercherie seulement si absolument nécessaire (obligatoire: commission éthique)
- Protection des données, confidentialité

Le consentement éclairé

- Consentement est libre, participation facultative (attention aux récompenses)
 - droit de refuser ou d'interrompre sans conséquences néfastes
- Éclairé
 - But du projet, durée prévisible
 - Conséquences prévisibles, risques, désagréments
 - Utilité prévisible de la recherche
 - Limites de la confidentialité et de l'anonymat
- Personne de référence pour le projet
- Enregistrement voix ou vidéo:
 - Accord explicite obtenu auparavant
 - Exceptions: filmer en milieu public
 - Si la recherche nécessite une supercherie, accord peut être obtenu après l'expérience (débriefing)

Le consentement éclairé: Contenu

- **Formulaire de consentement éclairé pour l'expérience**
 - « NOM »
- **De quoi s'agit-il?**
 - Cette étude investigate
- **En quoi consiste l'expérience ?**
 - Vous êtes assigné par hasard dans un rôle ayant trait au monde professionnel. On vous présente
- **Quelle est la durée de l'étude ?**
 - L'étude dure ...
- **Quel est mon intérêt à participer à cette étude ?**
 - Vous gagnez de l'argent
- **Pourquoi votre participation est-elle importante?**
 - Votre participation est très importante parce que ...
- **Est-ce qu'il y a des risques ?**
 - Participer à cette expérience ne comporte aucun risque prévisible.
- **Mon identité est-elle protégée?**
 - Oui. Toutes les informations que vous nous donnerez
- **Copie / Contact**
- **Volontaire**
- **Date / Nom et Prénom**
- **Signature**

**Demandez des modèles
aux enseignant.e.s et
chercheurs.euses de l'IPTO**

La supercherie

Supercherie dans ce contexte: tromper un.e participant.e de la recherche dans une expérience

- La supercherie n'est tolérée que lorsqu'elle est justifiée par les avantages scientifiques et qu'elle est indispensable
- La supercherie doit être dévoilée et expliquée dès que possible
(=> débriefing)

Anonymat et confidentialité



ANONYMAT ≠ CONFIDENTIALITE

Pour tous vos travaux

- Rendre confidentielles les données
 - Noms, adresses
 - Enregistrement vidéo et audio
 - Données médicales
 - Informations sur les entreprises, lieux, etc. qui pourrait permettre une potentielle identification

Anonymat et confidentialité



Pour tous vos travaux

- Garder séparément
 - votre base de données (code des participant.e.s)
 - vos fichiers avec les informations des participant.e.s (noms, adresses, etc.)
 - ↳ Ce fichier doit avoir un accès restreint

	A	B	C	D
1	Name	Address	Code	
2	Alain Giger	17, Rue Monteil	699	
3	Aline Pascal	Ch. des Fins 19	700	
4	François Bem	999 Bd. Raspail	701	
5	George Frank	23, Ch. Cerisier	702	
6				
7				
8	Fichier avec les informations sur les participant.e.s: Accès restreint			
9				
10				
11				
12				

Anonymat et confidentialité



Pour tous vos travaux avec audio ou vidéo

➔ Modifiez tous les noms propres

- Nom du fichier: ☹Paul_Genton.doc
- Entreprise, intitulé de poste, lieux
- Les noms des gens mentionnés par le/la participant.e.

Exemple à ne pas faire (IPTO)



15	I	les infirmiers chefs, les directeurs de la recherche
16	S	C'est pas la même chose les ICUS et les infirmiers chefs ?
17	I	Non parce que là par exemple sur le site, les trois ICUS concernés donc c'était Monsieur Monin, Mme Bianchi, le Monsieur Chardon, y a Monsieur Rossi à la Créteil et sur le secteur de chirurgie, l'infirmier chef c'est M. Pinquard , qui est ici,
18	S	d'accord,
19	I	donc l'infirmier chef c'est celui qui gère les ICUS. Donc un infirmier chef, ici M. Pinquard , et sur Verneuil aussi on a un qui s'en occupe en gros le chef des ICUS
20	S	d'accord,
21	I	ensuite on avait le chef au dessus le directeur de soin M. Desmoulins . M. Desmoulins n'avait pas pu venir il était en vacances mais il était convié donc ça c'est un autre souci à côté et on avait le coordinateur Seine et Loire qui est Christian Gilliéron , parce que là dans notre projet hein donc là on parle beaucoup de Seine et Loire ...

Recherche éthique II

Méthodologie

- Crise de la réplication en psychologie
- Cas de fraude parmi des chercheurs de renom (Diederik Stapel, Brian Wansink)
- <https://www.apa.org/science/about/psa/2011/12/diederik-stapel>
- Prise de conscience des aspects éthiques de la méthodologie et de l'analyse de données

Table 1. Results of the Main Study: Mean Self-Admission Rates, Comparison of Self-Admission Rates Across Groups, and Mean Defensibility Ratings

Item	Self-admission rate (%)		Odds ratio (BTS/control)	Two-tailed p (likelihood ratio test)	Defensibility rating (across groups)
	Control group	BTS group			
1. In a paper, failing to report all of a study's dependent measures	63.4	66.5	1.14	.23	1.84 (0.39)
2. Deciding whether to collect more data after looking to see whether the results were significant	55.9	58.0	1.08	.46	1.79 (0.44)
3. In a paper, failing to report all of a study's conditions	27.7	27.4	0.98	.90	1.77 (0.49)
4. Stopping collecting data earlier than planned because one found the result that one had been looking for	15.6	22.5	1.57	.00	1.76 (0.48)
5. In a paper, "rounding off" a p value (e.g., reporting that a p value of .054 is less than .05)	22.0	23.3	1.07	.58	1.68 (0.57)
6. In a paper, selectively reporting studies that "worked"	45.8	50.0	1.18	.13	1.66 (0.53)
7. Deciding whether to exclude data after looking at the impact of doing so on the results	38.2	43.4	1.23	.06	1.61 (0.59)
8. In a paper, reporting an unexpected finding as having been predicted from the start	27.0	35.0	1.45	.00	1.50 (0.60)
9. In a paper, claiming that results are unaffected by demographic variables (e.g., gender) when one is actually unsure (or knows that they do)	3.0	4.5	1.52	.16	1.32 (0.60)
10. Falsifying data	0.6	1.7	2.75	.07	0.16 (0.38)

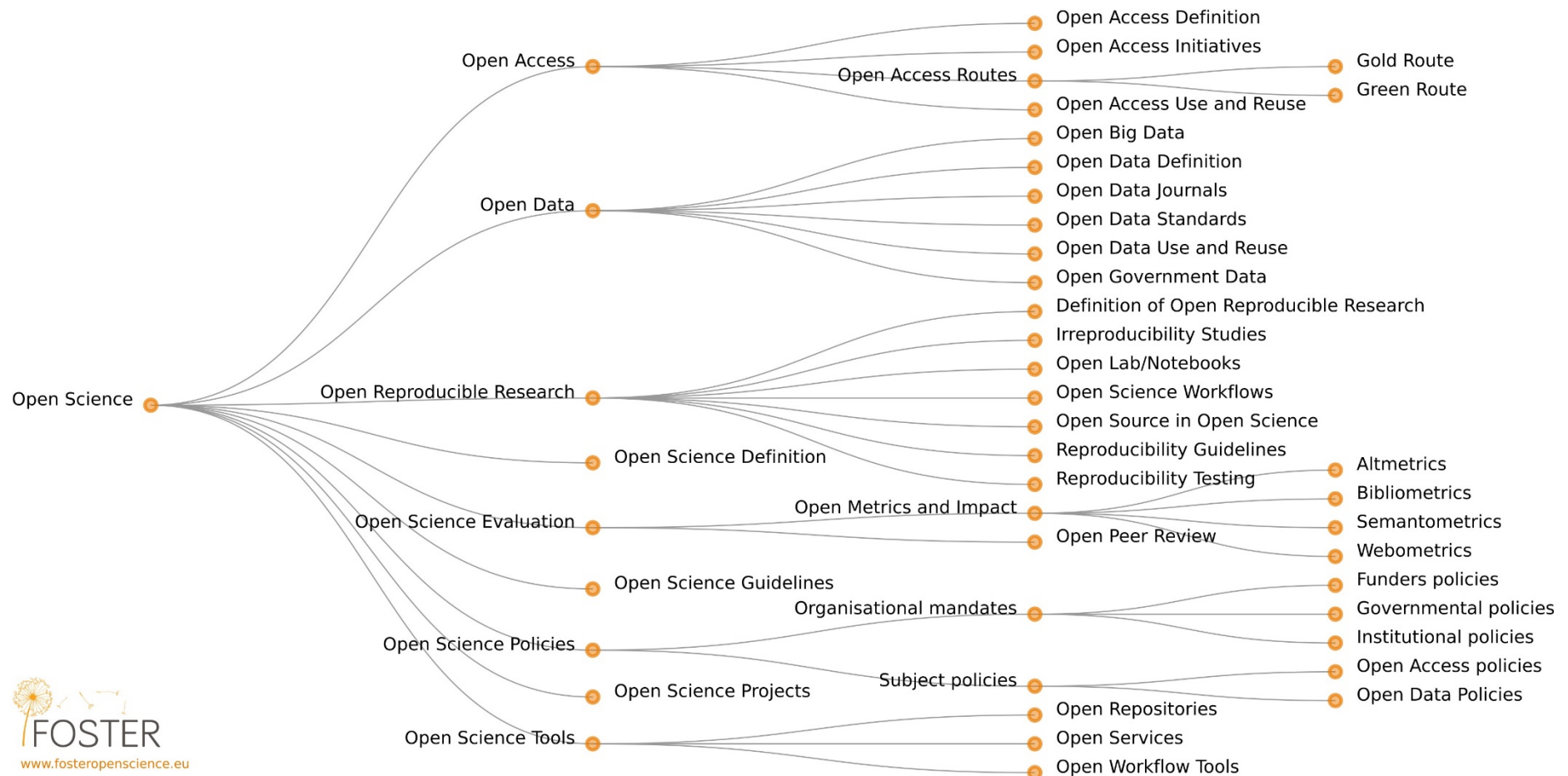
Note: Items are listed in decreasing order of rated defensibility. Respondents who admitted to having engaged in a given behavior were asked to rate whether they thought it was defensible to have done so (0 = no, 1 = possibly, and 2 = yes). Standard deviations are given in parentheses. BTS = Bayesian truth serum. Applying the Bonferroni correction for multiple comparisons, we adjusted the critical alpha level downward to .005 (i.e., .05/10 comparisons).

John, L. K., Loewenstein, G., & Prelec, D. (2012). Measuring the prevalence of questionable research practices with incentives for truth telling. *Psychological Science*, 23(5), 524-532.

Questionable research practices

Mouvement “Open Science”

Open Science Taxonomy



Pontika, N., Knoth, P., Cancellieri, M., & Pearce, S. (2015, October). Fostering open science to research using a taxonomy and an eLearning portal. In Proceedings of the 15th International Conference on Knowledge Technologies and Data-driven Business (p. 11). ACM.

Commission d'éthique de la recherche

- Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain
- Instauration en cours de comités d'éthique pour la recherche en médecine
- Sciences humaines et sociales?
- Depuis peu à l'UNINE: Commission d'éthique de la recherche:
- <https://www.unine.ch/unine/home/recherche/commission-ethique.html>
- Commission éthique cantonale – Neuchâtel = Vaud

Aperçu

- Éthique recherche et traitement
 - Quelques exemples et historique
 - Code déontologique pour les psychologues de la Société Suisse de Psychologie
 - Consentement éclairé
 - Supercherie
 - Anonymat et confidentialité
 - Aspects éthiques de la méthodologie
 - Commission d'éthique de la recherche
- Plagiat
 - Qu'est-ce que le plagiat?
 - Les conséquences d'un plagiat
 - Comment éviter de plagier?

Qu'est-ce qu'un plagiat?



Définitions

- Adopter ou copier plus ou moins fidèlement, sans les authentifier, des opinions, concepts, théories, formules, graphiques ou images provenant d'une autre personne
- Présenter le travail d'autrui (y compris d'autres étudiant.e.s) comme son propre travail
- Soumettre à nouveau un travail ou une partie d'un travail déjà soumis pour valider une prestation académique au sein de l'Université de Neuchâtel ou de toute autre université ou haute école.

Tiré de « Le plagiat et les risques encourus »

Que faut-il créditer?

- Citation directe des paroles d'autrui (orales ou écrites)
- Utiliser les idées, opinions ou théories d'autrui
- Paraphraser les mots, idées, opinions ou théories d'autrui (orales ou écrites)
- Emprunter des faits, statistiques ou illustrations
- Présenter du matériel collecté par autrui



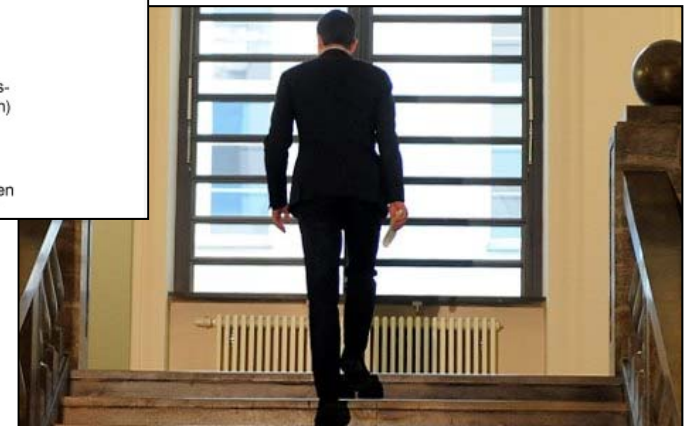
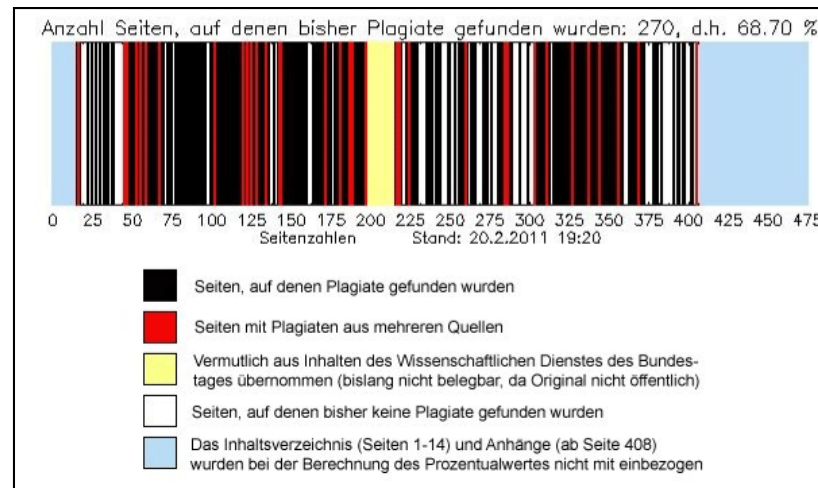
Les conséquences

- L'IPTO a une politique de tolérance zéro vis-à-vis du plagiat
- Si une tentative de plagiat est constatée, les enseignants sont dans **l'obligation de dénoncer** le cas auprès du Doyen de la Faculté des Sciences
- La Faculté ou le Rectorat décidera s'il s'agit d'un plagiat ou pas et prendra des mesures disciplinaires le cas échéant
 - Expulsion de l'Université
 - Échec à tous les examens de la session
 - Échec au cours
 - ...

Effets à retardement



- Karl-Theodor zu Guttenberg: Plagiat en 2007
- 2009, postes de ministre RFA
- Plagiat découvert Février 2011
- Démission en Mars 2011



Test plagiat

Se trouve à:

<http://www.indiana.edu/~tedfrick/plagiarism/item1.html>

Mais ce n'était pas de la mauvaise volonté... je ne me suis pas rendu compte...

Un plagiat peut se produire sans que l'auteur.e s'en rende compte mais il s'agit tout de même d'un plagiat dont l'auteur.e porte la responsabilité (et les conséquences)

L'intention de l'auteur.e ne rentre pas en ligne de compte pour décider s'il s'agit ou non d'un plagiat

Aperçu des causes du plagiat

- Causes multiples (plagiat intentionnel ou maladroit)
 - Mauvaise gestion du temps
 - Ignorance de quand et comment citer les sources
 - Peur de l'échec
 - Niveau perçu de risque est faible
 - Tâche ou cours = inintéressant/e ou trop difficile
 - Faiblesse dans la maîtrise de la langue
 - Etc. ...

Comment éviter le plagiat?

En prenant des notes

- Indiquez dans vos notes quelles sont vos idées et quelles sont les idées d'autres sources (p.ex., avec des couleurs spécifiques)
- Pour toute idée qui n'est pas de votre provenance:
 - Marquez tout ce que vous **copiez** (même traduit) en couleur avec des guillemets et notez la source avec la page (format APA)
 - Marquez toute **idée** que vous copiez (même traduite) en couleur et notez la source (format APA)

Comment éviter le plagiat?

- Résumez sans regarder le texte original
- Comparez avec l'original et corrigez les fautes ou les formulations identiques
- Créditer la source (p.ex. « Selon Eagly et Karau (2002), les femmes... »)
- Mettez toute expression verbatim ou phrase que vous ne voulez pas changer entre guillemets et indiquez la source (avec no. de page)

Comment éviter le plagiat?

Quand est-ce qu'il ne faut pas indiquer la source?

- S'il s'agit de connaissances communes, il n'y a pas besoin d'indiquer la source
- Comment décider si quelque chose est connaissance commune?
 - Si vous trouvez l'information sans indication de la source dans au moins 5 sources différentes
 - Vous pensez qu'il s'agit d'information que les lecteurs.trices possèdent déjà
 - Vous pensez que l'information est accessible via des sources de références générales

Ressources UNINE

- <http://www2.unine.ch/unine/page-22726.html>
- Logiciel Compilatio

https://www2.unine.ch/files/content/sites/serv_sitel/files/shared/documents/prestations_aux_etudiants_SITEEL.pdf



A retenir

- Lisez le code déontologique des psychologues
- Éthique
 - Obtenir un consentement éclairé avant une étude
 - Éviter la supercherie sauf si nécessaire
 - Faire un débriefing
 - Protégez l'anonymat/la confidentialité
- Plagiat
 - Le plagiat n'est pas toléré!
 - Paraphraser (avec indication de l'auteur)
 - Penser au plagiat en prenant des notes